SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE
www.sosve.org

60 ans

L'ESSENTIEL 2015

La France a vécu en 2015 des heures tragiques qui ont endeuillé notre pays. Face à ce déferlement de violences qui affecte profondément les enfants quand ils n'en sont pas les premières victimes, une conviction nous rassemble : l'avenir se construit aujourd'hui, pour les enfants et avec les enfants. C'est pourquoi, plus que jamais, il nous faut rappeler les valeurs qui fondent notre action et continuer à apporter, sur le terrain, des réponses concrètes aux situations de détresse des enfants et des jeunes. C'est ce que font chaque jour nos équipes de professionnels en donnant à chaque enfant amour, attention et éducation grâce à nos partenaires et donateurs. Ainsi sommes-nous une association vivante, partenaire reconnu des pouvoirs publics, formidablement soutenue par ses donateurs et partenaires, et les enfants pourront-ils devenir demain des citoyens conscients, responsables, participant à la vie de la Cité.

L'année 2015 illustre cette préoccupation constante : elle a été marquée par l'optimisation de la capacité d'accueil afin d'ouvrir les portes des villages d'enfants SOS à d'autres enfants, d'autres fratries… Développer nos programmes autour de la réussite scolaire, du sport, de la participation des jeunes fait aussi partie des axes majeurs de notre activité en France.

Cette même année a vu le renforcement de l'implication de SOS Villages d'Enfants France dans les réseaux de la solidarité internationale. Elle a su aussi faire face aux violences humaines comme aux catastrophes naturelles, en s'associant aux programmes d'urgence en faveur des réfugiés en Europe et des victimes de séisme au Népal.

C'est avec une légitime fierté que notre association aborde l'année du 60e anniversaire de SOS Villages d'Enfants en France.

Daniel Barroy
Président

© Alexandra Lorenzini

Gilles Paillard
Directeur général

© Senad Gubelic

DANS UNE ANNÉE DE VIOLENCES, PLUS QUE JAMAIS PERMETTRE AUX ENFANTS D'AIMER ET D'ÊTRE AIMÉS

Sur **100 € reçus, 89,22 % sont destinés aux enfants.**
Voir page 4

Les donateurs peuvent laisser libre l'affectation de leur soutien ou choisir entre France et monde. A l'international, les parrains, donateurs, testateurs ou partenaires peuvent opter pour le pays et le village SOS de leur choix.

FRANCE MÉTROPOLITAINE

13 villages SOS - 205 fratries
34 jeunes à La Maison Claire Morandat
238 personnes accompagnées à la Ferme du Major et aux Ateliers de la Garenne

Soutien financier à l'INTERNATIONAL

Plus de 57 000 enfants bénéficiaires dans 22 pays

DON en CONFIANCE comitecharte.org

SOS Villages d'Enfants est membre du Comité de la Charte du don en confiance depuis 1992. Notre association, soumise à des contrôles internes et externes, accorde une grande importance à la gestion des ressources qui lui sont confiées et s'emploie à optimiser la rationalisation des coûts. La commission des finances exerce une fonction de contrôle interne. Le contrôleur du Comité de la Charte a participé au conseil d'administration consacré à l'arrêté des comptes et à l'Assemblée générale. Les comptes de SOS Villages d'Enfants sont certifiés sans réserve par le cabinet Pricewaterhouse - Coopers - Entreprises. SOS Villages d'Enfants est adhérente à la CHD (Coordination Humanitaire et Développement) et à Coordination SUD.

Les rapports annuel et financier de SOS Villages d'Enfants sont consultables sur le site Internet de l'association : www.sosve.org et disponibles sur demande.

SOS Villages d'Enfants France a été créée en France en 1956. Reconnue d'utilité publique en 1969.

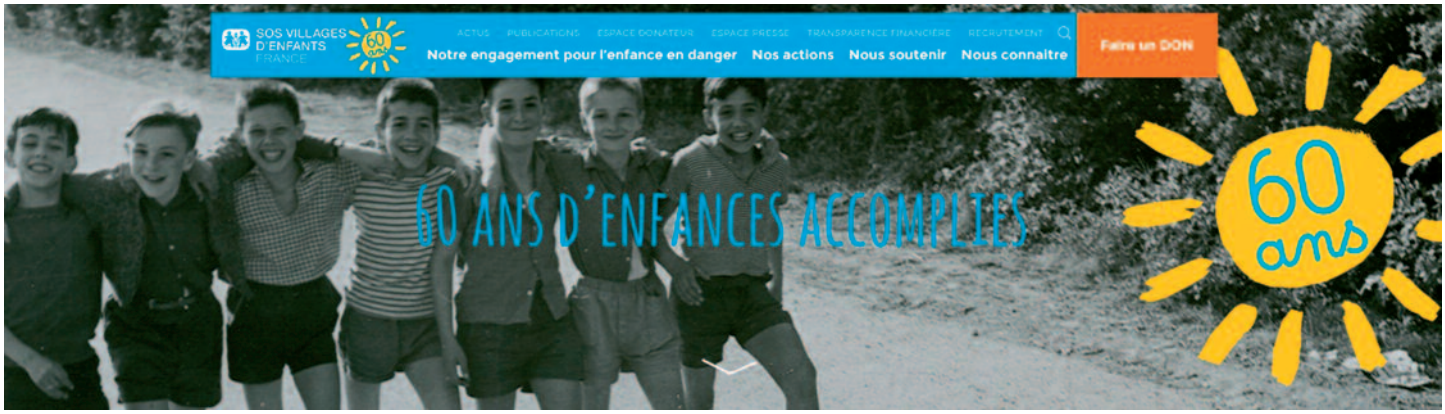

FRANCE

COMMENT NOUS AGISSONS

Notre action est menée en partenariat avec les conseils départementaux qui ont compétence en matière de protection de l'enfance. Les services de l'Aide sociale à l'enfance soumettent à SOS Villages d'Enfants la situation de fratries dont le placement est envisagé sur la durée. Le conseil départemental prend en charge les frais de fonctionnement liés à l'accueil des enfants confiés à SOS Villages d'Enfants. Ainsi, le financement des actions de SOS Villages d'Enfants en France est couvert à 88 % par les fonds publics. Les appels à dons pour l'action en France servent à la construction, aux travaux d'extension ou de rénovation des villages SOS, à l'amélioration des conditions matérielles des mères SOS et de travail de l'ensemble des personnels au contact des enfants et des jeunes, au soutien scolaire, à l'aide aux jeunes majeurs et à des projets éducatifs à forte valeur ajoutée (séjours à l'étranger, vacances…).

- **646 enfants et jeunes accueillis en villages SOS**
- **31 nouvelles fratries accueillies en 2015**
- **Âge moyen : 10,8 ans**
- **Réussite scolaire : 79 %**

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Dans le cadre d'une stratégie web renforcée, ce site totalement refondu propose un contenu diversifié avec une arborescence plus simple. Les valeurs et l'engagement de SOS Villages d'Enfants au service de l'enfance sont plus affirmés. La présence de l'association sur les réseaux sociaux a également été renforcée.

FAITS MARQUANTS

LA VIE DES VILLAGES D'ENFANTS SOS

© Christophe Vanoutryve

Le village d'enfants SOS de **Carros** (06) a célébré son 30e anniversaire le 11 avril et celui de **Calais** (62) son 50e anniversaire le 26 septembre, **autour des valeurs associatives** : l'attachement, la bienveillance, l'écoute des enfants et des jeunes, la conduite vers leur autonomie, en présence d'élus : sénateur, représentants des départements, maires.

NOUVEAUX DISPOSITIFS

Un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour le village d'enfants SOS de Marange, signé avec le département de Moselle (57) en décembre, **prévoit l'ouverture d'une 13e maison familiale en 2016**, qui portera la capacité d'accueil de 55 à 60 enfants ainsi qu'une maison des familles et d'un espace de transition en 2017.
Une Maison des Familles a ouvert ses portes au village d'enfants SOS de Châteaudun (28), afin d'accompagner les visites parents-enfants autorisées par les autorités judiciaires.
Un Espace de transition destiné à des adolescents de 15 à 17 ans a été créé au village d'enfants SOS de Marseille (13).

LES DROITS DE L'ENFANT

© SOS Villages d'Enfants

- Le projet européen **« Former les professionnels de la prise en charge alternative »** a pour objectif de former plus de 800 professionnels à développer une approche par les droits de l'enfant dans leur pratique quotidienne. En France, il est coordonné par SOS Villages d'Enfants, la CNAPE* et le CNFPT** et bénéficie du soutien du Défenseur des droits.
- **« J'ai le droit d'être un enfant »** : tel est le titre du spectacle réalisé par les enfants du village SOS de Persan, accompagnés bénévolement par une comédienne professionnelle. Trois représentations ont été données en 2015.
Le village d'enfants SOS a reçu le 20 novembre la visite de Mme Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de l'Enfance, qui a rencontré les jeunes acteurs.

*Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant
**Centre National de la Fonction Publique Territoriale

FAITS MARQUANTS

MONTÉE EN CHARGE DU VILLAGE D'ENFANTS SOS DE FORT DAUPHIN

Fin 2015, 9 maisons familiales accueillaient 62 enfants, pour une capacité à terme de 120 enfants. Les 6 classes de l'école maternelle et préscolaire ont ouvert en octobre.

PROGRAMMES INTERNATIONAUX

© SOS Villages d'Enfants Madagascar

Le ministère des Affaires étrangères a financé à hauteur de 220 000 euros un programme alimentaire d'urgence à Madagascar. Ce soutien a permis de couvrir les besoins vitaux des familles les plus vulnérables : alimentation pour 17 200 ménages, soins de santé pour 5 200 personnes et plus de 2 600 enfants bénéficiaires du soutien nutritionnel.

PARTICIPATION À LA COP21

Le 3 décembre, Gilles Paillard représentait SOS Villages d'Enfants dans le cadre du stand de Coordination SUD, lors de la journée dédiée aux futures générations (Espaces Générations climat), **sur le site de la COP21 au Bourget**. L'association était également présente le 10 décembre pour la Journée internationale des droits de l'Homme.

URGENCE

SOS Villages d'Enfants France a contribué à deux programmes de SOS Villages d'Enfants International : à hauteur de 500 000 € en faveur **des victimes du séisme au Népal** et de 200 000 € pour aider **les réfugiés en Europe**.

INTERNATIONAL

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE EST MEMBRE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS INTERNATIONAL, PRÉSENTE DANS 134 PAYS.

COMMENT NOUS AGISSONS

L'activité repose sur le financement privé. Les appels à dons servent à la construction de nouvelles structures, au développement de nouveaux programmes, à la prise en charge, dans la durée, de leurs frais de fonctionnement et aux situations d'urgence.
Les enfants sont confiés aux villages d'enfants SOS par les services sociaux après enquête. Ils sont accueillis et élevés dans leur culture et leur croyance. Les collaborateurs sont des nationaux du pays. Cette implantation locale est un gage d'efficacité dans la durée et dans l'urgence.

- **7 899 enfants accueillis en villages d'enfants SOS**
- **Plus de 27 200 élèves dans les établissements scolaires et de formation**
- **Plus de 22 400 bénéficiaires des programmes sociaux et de renforcement de la famille**

A noter : SOS Villages d'Enfants Madagascar est intervenue en 2015 auprès de 64 000 enfants, toutes actions confondues, au-delà de l'accompagnement pérenne.

Investissements en milliers d'euros et nombre de programmes

		Village d'enfants SOS	École	Structure pour jeunes	Santé	Programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire
MADAGASCAR	3 411	4	13	4	12	15
MALI	2 641	4	10	1	3	4
ARMÉNIE	1 794	2	1	2		4
VIETNAM	1 468	5	14	5	1	2
BURKINA FASO	1 121	2	5	2	2	2
NIGER	935	2	4	1	2	2
TOGO	635	3	6	2	3	3
CAMEROUN	556	1	2		1	
MAROC	438	2		1		2
NÉPAL	399	1	4	1		1
TUNISIE	342	2	1	1		2
HAÏTI (dont Urgence Haïti 179 K€)	268	1	3	1		1
SERBIE (Urgence)	150					
ÉQUATEUR	137	2		2		2
INDE	98	2	11	2	1	1
HONDURAS	75	1		1		
ROUMANIE	70	2		1		2
SOS ORPHELINS D'ASIE (Tsunami : Inde et Indonésie)	63	2	1	2		2
CROATIE (Urgence)	50					
COTE D'IVOIRE	36	1	2	1	1	1
LAOS	34	2	6	2		2
BOSNIE	24	1	1	1		2
AUTRICHE (Urgence Soutien aux réfugiés)	19					
SOMALIE	17	1	4	1	2	
RWANDA	14	1	3	1	1	1
COLOMBIE	3					
TOTAL	14 796	44	91	35	29	51

Village d'enfants SOS · Structure pour jeunes · École · Santé · Programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE
www.sosve.org

L'ESSENTIEL 2015

RIGUEUR ET TRANSPARENCE

COMPTE D'EMPLOI COMBINÉ DES RESSOURCES 2015 (version simplifiée) SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE - FERME DU MAJOR

EMPLOIS 2015 en milliers d'euros	Emplois 2015 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public en 2015
1- Missions sociales		
- réalisées en France	41 486	4 479
- réalisées à l'étranger via la fédération internationale	16 110	15 878
2 - Frais de recherche de fonds	4 449	4 449
3 - Frais de fonctionnement	1 209	1 104
	sous-total	**25 910**
"I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat"	**63 254**	
II - Dotations aux provisions	**1 229**	
"III - Engagements à réaliser sur ressources affectées"	**271**	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	**1 639**	
V - TOTAL GENERAL	**66 393**	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1375
Neutralisation des dotations aux Amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public		171
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**27 115**
Evaluation des contributions volontaires en nature	600	

RESSOURCES 2015 en milliers d'euros	Ressources collectées 2015 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2015
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		26 176
1- Ressources collectées auprès du public	26 583	26 583
2 - Autres fonds privés	640	
3- Subventions et autres concours publics	34 679	
4- Autres produits	3 107	
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	**65 009**	
II - Reprises de provisions	**642**	
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	**743**	
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		**472**
V - Insuffisance de ressources de l'exercice	**0**	
VI - TOTAL GENERAL	**66 393**	**27 055**
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**27 115**
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		26 116
Evaluation des contributions volontaires en nature	600	

ORIGINE DES RESSOURCES PRIVÉES

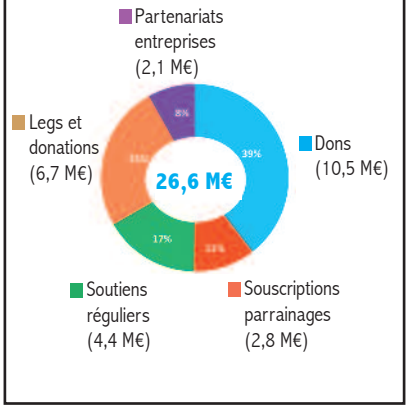

FINANCEMENT DE NOS MISSIONS SOCIALES (en millions d'euros = M€)

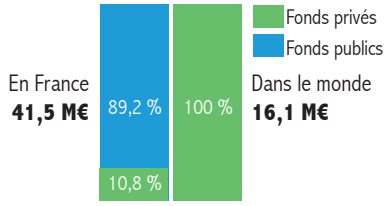

ORIGINE COMBINÉE DES RESSOURCES

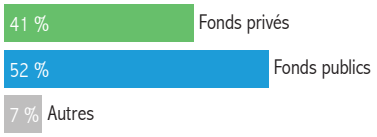

AFFECTATION DES RESSOURCES

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des subventions des conseils départementaux

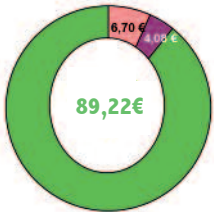

- Missions sociales en France et dans le monde en 2015 (89,22 €)
- Frais de fonctionnement et provisions (4,08 €)
- Frais d'appel et de traitement des fonds, gestion des reçus fiscaux, charges et frais de personnel sur gestion des legs et du service donateurs (6,70 €)

Pour une parfaite transparence : sur 100 €, la seule générosité du public finance 79,52 % des missions sociales.

BILAN SIMPLIFIÉ COMBINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015 SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE - FERME DU MAJOR

ACTIF (en K€)	2015	2014
ACTIF IMMOBILISE : Immobilisation corporelles, incorporelles et financières	**30 173**	**29 296**
ACTIF CIRCULANT : Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	**63 984**	**62 124**
COMPTES DE REGULARISATION : Charges constatées d'avance	**491**	**537**
DONS EN COURS (village au Burkina Faso)	**1 469**	**1 469**
TOTAL :	**96 117**	**93 427**

PASSIF (en K€)	2015	2014
FONDS ASSOCIATIFS : Apports, provisions réglementées, réserves	**71 191**	**69 571**
PROVISIONS : Provisions pour risques et charges	**8 764**	**8 759**
DETTES	**14 479**	**13 380**
COMPTES DE REGULARISATION : Produits constatés d'avance	**214**	**248**
DONS EN COURS (village au Burkina Faso)	**1 469**	**1 469**
TOTAL :	**96 117**	**93 427**

POLITIQUE DE RÉSERVE ET AFFECTATION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES

Engagée sur la durée dans ses actions, SOS Villages d'Enfants a constitué une réserve prudentielle d'une année de fonctionnement sur fonds privés (17,05 M€).

Les réserves seront affectées sur de nouveaux villages (en cours de négociation en France et dans le Monde).

Source : Compte d'emploi des ressources 2015